

**AVIS PUBLIC DE RÉVISION  
SCRUTIN DU 2 NOVEMBRE 2025**

Avis public est par les présentes donné par la présidente d'élection, Mme Éléa Claveau, notaire, OMA, que :

1. La liste électorale a été déposée au bureau de la Ville le 3 octobre 2025. Elle fait maintenant l'objet d'une révision.
2. Pour voter, vous devez être inscrit sur cette liste.
3. Vous avez le droit d'être inscrit sur la liste électorale si, le jour du scrutin (2 novembre 2025) :
  - vous avez 18 ans;
  - vous avez la citoyenneté canadienne;
  - vous n'avez pas perdu votre droit de vote à cause d'une tutelle;
  - vous n'avez pas été déclaré(e) coupable d'une manœuvre électorale frauduleuse au cours des cinq dernières années.
  - De plus, le jour du scrutin, soit le 2 novembre 2025, vous devez remplir **l'une** des deux conditions suivantes :
    - Avoir votre domicile sur le territoire de la Ville et, depuis au moins six mois, au Québec;
    - Depuis au moins 45 jours, être propriétaire d'un immeuble ou occuper un établissement d'entreprise situé sur le territoire de la Ville.

**NOTE : Si votre domicile n'est pas dans la Ville et que vous souhaitez exercer votre droit de vote, vous devrez transmettre une demande d'inscription ou une procuration, selon le cas, à la présidente d'élection.**
4. Vous pourrez consulter la liste électorale aux jours et aux heures indiqués ci-dessous. Si vous êtes une électrice ou un électeur domicilié dans la Ville, vous pourrez aussi y présenter une demande d'inscription, de radiation ou de correction devant la commission de révision, qui siège à cet endroit.

**OÙ :**

Mairie du Contrecoeur  
Salle du conseil  
5000, route Marie-Victorin  
Contrecoeur (Québec) J0L 1C0

**QUAND :**

Mardi, le 14 octobre de 8 h à 17 h  
Jeudi, le 16 octobre de 18 h à 22

- 4.1 Vous pourrez transmettre par écrit une demande d'inscription, de correction ou de radiation de la liste électorale à la présidente d'élection si vous êtes domicilié dans la Ville et dans l'une des situations suivantes :
  - Vous êtes domicilié ou hébergé à la résidence L'Autre Jeunesse ou au Centre d'hébergement De Contrecoeur;
  - Vous êtes incapable de vous déplacer pour des raisons de santé ou vous êtes un proche aidant domicilié à la même adresse qu'une telle personne.
5. Toute personne qui souhaite demander l'inscription d'une personne domiciliée sur le territoire de la Ville doit indiquer l'adresse du domicile précédent de cette personne et présenter deux documents : l'un qui indique le nom et la date de naissance de la personne et l'autre, son nom et l'adresse de son domicile.
6. Vous pouvez me joindre au :

5000, route Marie-Victorin  
Contrecoeur (Québec) J0L 1C0  
Téléphone : 450 587-5901, poste 287  
[claveaue@ville.contrecoeur.qc.ca](mailto:claveaue@ville.contrecoeur.qc.ca)

Donné à Contrecoeur, le 7 octobre 2025

Éléa Claveau, notaire, OMA, présidente d'élection